

champs, car elles rendent le fauchage plus lent, et tout particulièrement si l'on fait usage d'une faucheuse. — (A suivre)

Exhibition de produits agricoles et industriels de la paroisse de St-Agapit de Beaurivage (Comté de Lotbinière).

Rien comme le bon exemple ne peut stimuler le zèle des cultivateurs qui ont à cœur de servir leurs propres intérêts, mais qui craignent d'entrer résolument dans la voie du progrès agricole dans la crainte de l'insuccès. Ces exemples, cependant, sont tellement rares que nous nous réjouissons d'avoir à les signaler à l'attention de nos lecteurs chaque fois que l'occasion nous est offerte de le faire, surtout lorsqu'ils proviennent d'un cercle agricole dont l'action n'est limitée qu'à la bonne volonté et le zèle des cultivateurs d'une paroisse qui n'est pour ainsi dire que dans l'enfance, où il a tant à faire mais où tout se fait de manière à rendre jaloux des cultivateurs établis dans d'anciennes et riches paroisses, qui pourraient marcher sur les mêmes traces et faire davantage s'il le voulaient.

Nous voulons parler des cultivateurs de la paroisse de St-Agapit qui, pour une deuxième fois, viennent de démontrer ce qui peut être fait avec de l'union, la bonne entente et l'amour du travail. Nous qui avons tant et si souvent prôné l'organisation des cercles agricoles, nous les remercions chaleureusement de prôner par leur exemple ce que nous devons attendre de semblables associations que nous voudrions voir établies dans toutes nos paroisses. Tous les bons résultats obtenus en quelques années, dans cette paroisse, prouvent combien nous avons raison d'espérer voir se réaliser le progrès agricole à tous les degrés de perfectionnement dont il est susceptible, au moyen de semblables associations.

Nous félicitons les cultivateurs de St-Agapit d'avoir établi dans leur paroisse une exhibition annuelle de produits agricoles et industriels, car c'est là que la propagande aura son utilité. Lorsque tous les produits agricoles, de même que les étoffes, les toiles et mille autres choses de nécessité absolue se produisent dans une même paroisse, les cultivateurs indifférents de cette même paroisse qui ne produisent rien qui pourrait servir à augmenter leur bien-être, ne peuvent prétexter de leur incapacité, ou même s'en excuser par ces mots qui sont la réponse obligée de tous les routiniers: "Ce n'est pas la coutume chez nous!" Ils devront nécessairement marcher de l'avant, parce qu'on leur aura prouvé qu'il ne s'agit plus d'essayer, mais que le résultat est certain, le succès infaillible; ils ne douteront plus et ils prendront part au progrès agricole qui s'opère autour d'eux. C'est ce qui a lieu à St-Agapit, et c'est ce qui nous fait dire que la propagande opérée par le cercle agricole de cette paroisse a réellement son utilité.

Le 14 octobre, nous recevions la visite d'un ami que ses devoirs professionnels attachent grandement au succès de l'agriculture, et qui venait d'assister à la grande exhibition agricole et industrielle du Nouveau Brunswick. Nous lui dismes que nous venions d'être invité à une exhibition de bien moindre importance, mais qui suivant moi était d'une grande utilité, et

notre grand regret était de ne pouvoir nous rendre à cette invitation. Nous le priâmes d'y assister, parce que connaissant intimement cette paroisse nous savions d'avance qu'il ne regretterait pas ses quelques heures d'arrêt, au milieu de cultivateurs qui font preuve d'un si grand dévouement pour entrer dans la voie du progrès agricole.

En effet, cet ami assista à l'exhibition agricole de St-Agapit, sous le patronage du Cercle agricole de cette paroisse, et voici entre autre chose ce qu'il nous écrivit à l'occasion de cette exhibition, véritable fête agricole:

... "Je ne regrette assurément pas mon voyage à St-Agapit, car rien n'a été plus encourageant pour moi que d'y voir cette poignée de cultivateurs, sous la conduite de leur digne et vaillant curé, accomplir plus de progrès réels en agriculture, montrer plus de zèle et de bonne volonté que bien des comtés de notre Province....."

L'exhibition fut ouverte à 10 heures A. M., et la fanfare établie et dirigée par le curé de cette paroisse, le Révd M. T. Montminy, donnait le signal de l'ouverture de cette belle fête par des airs de musique admirablement bien exécutés par des musiciens qui feraient honneur aux fanfares de nos villes, et qui pourraient être comptés comme leurs meilleurs instrumentistes.

Il y a eu 92 souscripteurs et 536 entrées divisées en quarante-cinq classes. On a offert trois prix par classe.

Dans ces différentes classes, on y remarquait 60 bêtes à cornes, 40 porcs, 25 moutons, 30 volailles, 20 tinettes de beurre; plusieurs instruments aratoires, semences, faucheuses, barattes, laveuses, etc.

L'exposition des légumes, par leur qualité, ferait honneur à une exposition provinciale; les carottes, betteraves, navets, etc., excellaient.

Le zèle des Dames et des Demoiselles de St-Agapit ne pouvait être trop loué, car l'étalage de lingerie, couvre-pied, couvertes, tissus en laine, toile, étoffes, flanelles, serviettes, article de ménage, etc., excellait par la quantité, la qualité et l'utilité des articles exposés. Des toiles excessivement fines et des tissus en laine de tous les genres ont attiré l'admiration des visiteurs.

La distribution des prix eut lieu à 2 heures de l'après-midi. Elle fut suivie de causeries agricoles auxquelles prirent part le Révd M. E. Méthot, curé de St-Eugène, et M. le Dr Rinfret, député du comté de Lotbinière, à la Chambre des Communes. M. le curé Méthot traita la question de l'agriculture en général et surtout des soins à donner aux vaches laitières, etc. Ses conseils furent très pratiques. M. le Dr Rinfret donna des conseils très bien sentis sur l'amélioration des races bovines et ovines.

M. le curé Montminy termina la première partie de cette fête agricole par des conseils aux cultivateurs de sa paroisse, et des remerciements à toutes les personnes qui ont participé au succès de cette exhibition.

Le lendemain, mercredi, 17 octobre, une grande messe solennelle d'action de grâce fut chantée par le Révd M. G. Potvin, curé de St-Aubert. Le sermon de circonstance fut prêché par le Révd M. E. Méthot. L'orgue était tenu par M. le notaire Tromblay, et la fanfare, sous la direction de M. le curé Montminy, a